



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INTITULE DU POSTE

Médecin de l'EN – CT

I - Description du poste

Quotité de travail : **100 %**

Positionnement du poste dans l'organisation

Médecin de l'Éducation Nationale
Conseiller Technique auprès de Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

II - Mission du poste

Fonction :

Médecin Conseiller Technique auprès de Monsieur le Directeur Académique

Activités principales

Mise en œuvre de la politique académique de santé, animation de l'équipe de médecins, encadrement des secrétaires de Centres Médico-Scolaires.
Aide à l'intégration des élèves malades et handicapés.
Conseils techniques pour les maladies contagieuses, l'absentéisme.
Participation à la gestion des situations de crise.
Participation aux commissions de l'Éducation nationale.
Conseils en éducation à la santé.
Participation à la politique de protection de l'enfance.
Formation des personnels dans le domaine de la santé.
Liaison avec les organismes et services de santé et de soins.

III - Environnement professionnel

Liens internes

Infirmier CT et CT de service social, services de la DSDEN notamment la vie scolaire, les IEN en particulier ASH et IO, les chargés de mission (EPS), les chefs d'établissement.

Partenaires externes

Parents, ARS, collectivités locales, divers services de santé et de soins (pédopsychiatrie, CMPP, PMI, MDPH, associations œuvrant dans le domaine de la prévention).

Moyens / ressources

Téléphone, ordinateur.

Contraintes particulières de travail

Participation au travail de secteur.

IV – Compétences attendues

Spécifiques

Connaissances professionnelles et réglementaires à actualiser en permanence.

Transversales

Disponibilité, connaissance des partenaires et institutions, et du territoire.

Encadrement d'équipe

Organiser le travail de l'équipe, la conseiller, la dynamiser.

CONTACT

Monsieur Patrice DUTOT
Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale des Ardennes
Téléphone : 03 24 59 71 71